

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO) DE MOINS DE 10 000 HABITANTS



COMMUNE DE L'HOPITAL-CAMFROUT
(29460)

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DES JEUNES A L'HOPITAL-CAMFROUT



La démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire

OUI NON

La démarche est

PONCTUELLE PÉRENNE

La collectivité/métropole participe à un programme

OUI NON

*Villages d'avenir

THÈMES

GOUVERNANCE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Notre municipalité a décidé de décréter « Priorité communale » les actions de participation citoyenne dès notre élection en 2020. C'est en effet la première fois que ce type de projets étaient menés dans notre commune de 2 300 habitants seulement. Le Conseil municipal des jeunes et le dispositif Argent de poche succèdent au 1er budget participatif qui en est à sa saison 5 ! Et nous avons encore des projets dans les cartons pour porter haut les couleurs de la Participation citoyenne à L'HopitalCamfrout !

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE

* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

En décembre 2022, la commune de l'Hopital-Camfrout située entre Brest et Quimper dans le Finistère, recevait une étoile à Grenoble pour avoir organisé son premier Budget participatif. Cette année, la municipalité a souhaité aller plus loin dans la participation des citoyens et surtout des jeunes entre 8 et 18 ans avec la mise en place de 2 projets : le premier Conseil municipal des jeunes et le dispositif argent de poche. Le Conseil municipal des jeunes a pour but de faire participer les élèves de 8 à 11 ans à la vie communale, de les initier à la démocratie , de leur apprendre à élaborer des décisions collectives d'intérêt général pour leur commune et d'être des interlocuteurs jeunes pour notre municipalité. Le dispositif argent de poche permet aux jeunes d'effectuer un travail d'intérêt général pour la commune tout en percevant de l'argent qui leur servira à financer leurs besoins. Le dispositif argent de poche s'est déroulé pendant les vacances scolaires de février et de Pâques 2025.

Quant au Conseil municipal des jeunes, il a été préparé depuis le mois de décembre 2024 pour aboutir à un premier conseil le mercredi 2 juillet prochain. Il concerne les élèves de notre commune de 2 300 habitants qui sont scolarisés en CE2, CM1 et CM2 et qui ont ainsi entre 8 et 11 ans . Le budget alloué au CMJ est de 2 000 € par an. Le dispositif argent de poche concerne les jeunes de 12 à 18 qui habitent la commune de l' Hopital-Camfrout. Il a concerné 20 jeunes pour des sessions de 3 heures avec une rémunération de 15 € par session.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

La décision de créer un Conseil municipal des jeunes a été prise en décembre 2024. À partir de ce moment, une prise de contact a eu lieu avec le directeur de notre école communale (8 classes, 178 élèves). Il a été décidé que les élèves concernés seraient ceux du CE2, CM1 et CM2.



LA DÉMARCHE

Les premiers contacts étant très positifs, les 3 enseignants de ces classes ont participé au processus. Des articles sont aussi parus dans la presse locale, Le Telegramme et Ouest-France ainsi que dans le bulletin communal L'Echo du Camfrout. Une deuxième rencontre a eu lieu avec le directeur et les enseignants pour exposer le projet de Conseil municipal, déterminer le mode de désignation des élèves, la date de l'élection. A leur demande, il leur a été présenté quelques projets réalisés dans une commune voisine.

Au mois de mai, M. le maire, l'adjoint aux Finances et l'adjointe à la Culture se sont déplacés à l'école pour expliquer devant les 3 classes désignées, les buts, la finalité, les modalités d'organisation du vote, les droits et obligations de l'élu jeune ainsi que les attentes de la part des adultes. 2 exposés de 45 minutes ont persuadé les élèves de se présenter. Les jeunes ont immédiatement adhéré au projet. Il ont posé de nombreuses questions et ont aussi été aidés par leurs professeurs, qui ont consacré plusieurs heures de cours pour affiner le projet. Une véritable campagne électorale s'est déroulée. Les enfants ont pu rédiger leurs professions de foi et les exposer à l'oral devant la classe.

Au final, et de façon à peu près homogène dans chaque classe, 23 filles et 13 garçons se sont déclarés candidats. L'élection a eu lieu au début du mois de juin dans la salle informatique de l'école. Les élèves ont voté comme s'il s'était agi d'une élection locale ou nationale avec des bulletins à leur nom, 2 isoloirs, une urne transparente tenue par les adultes, une liste d'émargement et leur carte d'électeur sur laquelle a été tamponné le logo de la commune après chaque vote. Chaque élève disposait de 2 voix : une pour un garçon, l'autre pour une fille. Tout cela rajoutait à l'éducation des jeunes à la démocratie directe... Le dépouillement a été effectué par les élèves eux mêmes classe par classe et les résultats proclamés dans la foulée. 12 jeunes ont été élus : 4 par classe, 2 filles et 2 garçons, la parité étant respectée.

Pour le dispositif Argent de poche, une publicité en a été faite dans le bulletin communal et par voie d'affichage. Les jeunes de 12 à 18 ans ont été conviés à une réunion d'information. Les 20 volontaires se sont vus confier des tâches de désherbage manuel du cimetière et des alentours, d'aménagement léger et de nettoyage de nos 4 petits ports. Nous sommes en effet une commune à la fois maritime et rurale. Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée, les projets ayant été bien préparés en amont. Le Conseil municipal jeunes et le dispositif argent de poche sont des innovations qui n'avaient jamais été réalisées dans notre commune auparavant.



LA DÉMARCHE

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

Les 2 projets ont impliqué plusieurs dizaines de personnes.

La municipalité et le conseil municipal, les personnels enseignants de l'école, de l'ALSH, les personnels des services techniques et administratifs de la mairie. L'association des parents d'élèves et les parents des élèves ont aussi été sollicités.

Des félicitations particulières sont décernées au directeur de l'école et aux enseignants des 3 classes sollicitées sans qui rien n'aurait pu se faire.

Et pour le dispositif Argent de poche, aux agents des services Argent de poche, aux agents des services techniques pour leur dévouement.

Les enfants ont immédiatement adhéré à la démarche.

La campagne électorale qui en a découlé a été exemplaire. Les élèves ont pu s'exprimer devant leurs camarades, développer leur argumentation et proposer d'ores et déjà leurs projets d'intérêt général.

Ce qui est intéressant dans notre démarche de démocratie participative en direction des enfants et des jeunes pour les 2 actions menées, c'est la large palette de profils ciblés : les jeunes de 8 à 18 ans de notre commune avaient la possibilité d'être élus et de développer leur force de proposition lors du conseil municipal des jeunes et également de participer à des actions d'intérêt général pour leur commune.

Le calendrier des actions a correspondu aux vacances scolaires pour l'Argent de poche : vacances de février et de Pâques.

Pour le Conseil municipal, l'élection des CE2, CM1 et CM2 permet au bout des 2 ans de mandat, d'avoir pour référents, des CM2, des 6e et des 5e; la fin du mandat intervenant en juin 2027.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Les 2 actions citées s'inscrivent dans un projet global de développement de la démocratie participative à l'échelle de notre commune.

Auparavant, aucune action de ce type n'avait été menée par une municipalité .

Nous sommes donc les premiers à avoir initié des programmes participatifs. Le budget participatif est le seul en Bretagne à fonctionner de manière régulière et positive tous les ans, depuis 5 ans maintenant, pour une commune de notre taille (2 300 habitants). Nous en sommes à la 5ème saison et cela marche toujours aussi bien.



LA DÉMARCHE

Aux Prix de la Participation à Grenoble en décembre 2022, nous étions déjà la plus petite collectivité de France à recevoir un prix (1 étoile) Notre projet global prend encore de l'ampleur avec l'ambition de continuer à développer des actions dans le domaine de la participation . Le dispositif argent de poche a trouvé toute sa place dans cette démarche avec une adhésion totale des adolescents participants, de leurs parents, des agents des services techniques qui les encadraient.

Le Conseil municipal des jeunes, projet à l'audience plus impactante, a réussi à fédérer des dizaines de personnes de l'orbe municipale, de l'école et également des citoyens intéressés par la démarche. Cette démarche est inscrite dans le temps long à la fois pour le Conseil et pour le dispositif Argent de poche. Notre volonté est d'aller encore plus loin dans les projets à mener, les personnes à impliquer et les résultats de cette politique de Participation.

Le Conseil municipal des jeunes se réunira pour la premier fois le mercredi 2 juillet en présence de 50 personnes, jeunes élus, élus municipaux, enseignants, parents, frères et sœurs des élus, employés municipaux...

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

- 3 actions majeures de participation dans cette mandature
- 1 Action déjà primée par Décidons Ensemble en 2022
- 1 communication intense par la commune dans les médias sur les actions menées
- 2 actions majeures en 2025
- 1 attente de la part de la population Camfroutoise quant à la réussite des actions qu'elle soutient.
- Plusieurs actions encore « dans les cartons » pour les années futures, pour la prochaine mandature...

